



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 8774

## Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique actuelle en Algérie. Les médias nous rapportent quotidiennement les atrocités commises envers des civils - la plupart du temps des femmes, des enfants et des vieillards - par des bandes armées dont on ne sait si elles sont islamiques ou gouvernementales. A ces meurtres s'ajoutent des enlèvements et de nombreux cas de torture. Il lui demande donc la position de son ministère sur cette tragédie et sur les mesures à envisager afin d'aider le peuple algérien à résoudre ses problèmes.

## Texte de la réponse

Le gouvernement français est, comme l'ensemble de la communauté internationale, horrifié par les atrocités commises en Algérie. Il condamne avec vigueur cette odieuse violence terroriste. Face à ce drame, les autorités françaises entendent d'abord exprimer leur solidarité avec la population algérienne. Elles s'efforcent de développer leurs actions de coopération dans des secteurs prioritaires comme la santé ou l'éducation. Elles encouragent également les initiatives de la société civile française qui visent à promouvoir des projets concrets en faveur de l'Algérie. Le gouvernement français souhaite, par ailleurs, sans volonté d'ingérence, soutenir les Algériens dans leur recherche d'une solution politique à la crise que traverse leur pays. Afin de favoriser l'ouverture et les réformes en Algérie, il entend en particulier nouer un dialogue ouvert, franc et naturel avec les autorités algériennes, au plan bilatéral comme dans le cadre européen. Le déplacement de la troïka européenne, puis celui de la délégation du Parlement européen, ont, de ce point de vue, permis de mieux comprendre la situation en Algérie et la politique suivie par le gouvernement algérien. La visite du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a également été l'occasion d'encourager l'ouverture et la modernisation entreprises dans ce pays. La France attache une importance particulière à ses relations avec l'Algérie et le peuple algérien. Afin de faciliter et de soutenir les efforts engagés pour mettre fin à la violence, elle souhaite naturellement privilégier la voie du dialogue. L'invitation, faite à M. Ahmed Attaf, ministre algérien des affaires étrangères, à se rendre en France s'inscrit dans cette perspective.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8774

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 janvier 1998, page 125

**Réponse publiée le** : 23 mars 1998, page 1609